

## Élaboration d'une politique nationale concernant l'introduction de la chlorhexidine à 7,1 % pour les soins du cordon ombilical

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Élaboration de politique nationale</b>	Créer des mécanismes pour participer et contribuer à l'adoption de la politique mondiale et au processus de développement de la chlorhexidine à 7,1 % : <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer aux réunions relatives aux travaux de la Commission des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national</li> </ul>			
	Informer les décideurs et les parties concernées des discussions en cours au niveau mondial et des progrès accomplis dans le développement de la chlorhexidine à 7,1 % pour les soins du cordon ombilical.			
	Impliquer les décideurs et animer des discussions au niveau national concernant l'insuffisance des stratégies existantes sur les soins du cordon et les éventuelles stratégies de changement			
	Identifier les principaux partenaires et parties concernées et créer un groupe de travail dédié qui s'implique dans le processus de développement de politiques			
	Passer en revue les normes et les politiques nationales afin de repérer les éventuels obstacles à la mise en œuvre			
	Analyser la capacité du système de soins de santé de manière à gérer et à utiliser convenablement la chlorhexidine à 7,1 % ; les principales considérations peuvent inclure la capacité à : <ul style="list-style-type: none"> <li>se procurer et distribuer le produit ;</li> <li>effectuer un suivi de la qualité indispensable ;</li> <li>fournir la qualité de soins médicaux appropriée ;</li> <li>former les prestataires de services ;</li> <li>générer la demande au niveau de la communauté ;</li> <li>impliquer les agents de santé communautaires dans la distribution de la chlorhexidine à 7,1 % ;</li> <li>mettre en œuvre des activités générant la demande pour inciter les membres de la communauté et les personnes qui s'occupent des nouveau-nés à adopter l'utilisation de la chlorhexidine à 7,1 % pour les soins du cordon ;</li> <li>stocker les produits correctement ;</li> <li>réduire au maximum les pertes et vols</li> </ul>			
	Identifier les possibilités de financement du changement de politique, et présenter et intégrer d'autres activités de renforcement du programme de contrôle des infections néonatales ou du système de santé pour réduire au maximum les coûts de la transition			
	Déterminer le coût global de l'adoption et de la mise en œuvre d'une nouvelle politique visant à introduire la stratégie de traitement par la chlorhexidine à 7,1 %			
	Passer en revue les informations et les résultats d'études relatives à l'introduction de la chlorhexidine à 7,1 %			
	Élaborer et approuver la nouvelle politique			

## Mise en œuvre dans le pays

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Enregistrement</b>	<p>Enregistrer la chlorhexidine à 7,1 % en utilisant un mécanisme accéléré, si disponible</p> <p>Lorsque des exonérations sont accordées pour l'achat initial, s'assurer qu'une demande d'enregistrement du produit est présentée en temps utile pour permettre un suivi rapide des achats afin d'éviter les ruptures de stock</p>			
<b>Planification</b>	<p>Identifier un comité existant ou créer un nouveau comité de gestion de la transition</p> <p>Élaborer un mandat et des mécanismes pour la coordination et la communication avec les principaux organisations/partenaires</p> <p>Prendre des décisions importantes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le niveau du système de soins de santé et/ou du secteur de la santé (p. ex., public et privé) auquel le nouveau produit sera disponible ;</li><li>• la méthode d'introduction de la chlorhexidine à 7,1 % : introduction progressive ou introduction par passage complet à l'échelle nationale ;</li><li>• les critères pour qu'un établissement puisse instaurer l'utilisation de la chlorhexidine à 7,1 %</li></ul> <p>Déterminer la première date d'arrivée possible de la chlorhexidine à 7,1 % ; élaborer un plan de déploiement progressive ou à l'échelle nationale</p> <p>Définir un calendrier pour passer en revue l'évolution de la mise en œuvre et ajuster les plans au besoin ; identifier les normes pour déterminer si l'introduction a réussi à un site</p>			

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Financement</b>	<p>Élaborer un budget pluriannuel pour la chlorhexidine à 7,1 %, y compris les stocks de sécurité et les stocks pour remplir le pipeline ; tenir compte des coûts de transport, de tests d'assurance de qualité (AQ) et de dédouanement</p> <p>Élaborer un budget pour l'introduction, comprenant les coûts de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création de groupes de travail et la convocation aux réunions ;</li> <li>• l'élaboration et la diffusion de nouvelles directives de traitement ;</li> <li>• la révision et l'impression des nouveaux manuels opérationnels, les outils et les formulaires de rapport et d'enregistrement ;</li> <li>• la préparation des matériels de formation, ainsi que de documents de plaidoyer, communication et mobilisation sociale (PCMS) ;</li> <li>• la formation des prestataires de soins de santé et des partenaires communautaires ;</li> <li>• les tests d'AQ de la chlorhexidine à 7,1 % ;</li> <li>• la recherche opérationnelle et les activités de suivi et d'évaluation</li> </ul> <p>Repérer les ressources potentielles au niveau national ; évaluer les dépenses courantes et réaffecter des fonds si nécessaire</p> <p>Déterminer l'écart de financement</p> <p>Repérer les ressources internationales potentielles, p. ex., les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, les fondations, et élaborer une stratégie de financement</p> <p>Obtenir/sécuriser les engagements de la part du ministère de la santé et des bailleurs de fonds</p> <p>Élaborer/passé en revue les mécanismes pour assurer la responsabilité financière</p> <p>Évaluer le partage des coûts et les mécanismes d'exonération et élaborer des stratégies visant à traiter des inégalités.</p>			
<b>Réviser les directives du programme, la liste de médicaments essentiels (LME) et les formulaires de rapport et d'enregistrement</b>	<p>Déterminer les directives du programme, outils et documents connexes qui doivent être mis à jour ; décider si des modifications seront intégrées dans les directives et documents existants ou publiées en annexe</p> <p>Déterminer les coûts et les responsabilités pour la mise à jour des directives et des outils associés</p> <p>Mettre à jour et diffuser les directives et documents ; coordonner le processus avec la formation et la mise en œuvre de stratégies PCMS</p> <p>Ajouter la chlorhexidine à 7,1 % à la LME nationale ; publier la LME révisée</p> <p>Passer en revue les formulaires de rapport et d'enregistrement ; effectuer des tests sur le terrain, imprimer et diffuser</p>			

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Formation des agents de santé et des partenaires communautaires (agent de santé communautaire/relais)</b>	<p>Élaborer une stratégie de formation, un budget et un plan ; coordonner le tout avec la diffusion des normes/directives, la mise en œuvre de stratégies PCMS et la livraison des stocks du produit</p> <p>Élaborer des documents de formation et les tester sur le terrain ; adapter les outils de supervision destinés à un encadrement de soutien pour intégrer de nouvelles directives</p> <p>Former des équipes de formateurs</p> <p>Mettre en œuvre le plan de formation ; surveiller la qualité de la formation</p> <p>Réviser les programmes de formation initiale et continue afin d'intégrer les nouvelles recommandations à la formation en cours</p>			
<b>Stratégies PCMS</b>	<p>Élaborer la communication pour le changement de comportement (CCC) et les stratégies PCMS, et budgétiser leur coût ; coordonner la mise en œuvre avec la diffusion des directives et la formation</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre les stratégies CCC et PCMS continues pour appuyer une utilisation rationnelle de la chlorhexidine à 7,1 %</p>			
<b>Projection et quantification</b>	<p>Définir la couverture et les objectifs de la projection ; identifier les restrictions budgétaires ou les facteurs susceptibles d'affecter les projections, comme l'approvisionnement par d'autres partenaires</p> <p>Déterminer la disponibilité et les restrictions des données sur la consommation et/ou la morbidité ; sélectionner une ou plusieurs méthode(s) de quantification qui seront utilisées pour élaborer une projection initiale pour l'estimation des besoins</p> <p>Déterminer si une mise en œuvre progressive ou à l'échelle nationale est nécessaire ; déterminer la taille des stocks de sécurité pour les différents niveaux et les exigences pour remplir le pipeline</p>			
<b>Projection et quantification (suite)</b>	<p>Utiliser les données provenant de sites pilotes et/ou de la mise en œuvre progressive pour ajuster les estimations relatives à la demande et à l'adoption potentielles ; affiner les projections et définir un calendrier pour quantifier les besoins</p>			

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Approvisionnement</b>	<p>Déterminer les mécanismes d'approvisionnement disponibles pour l'achat ; passer en revue les exigences et restrictions des bailleurs de fonds et/ou du gouvernement concernant les achats</p> <p>Vérifier les délais de livraison des produits et la durée de vie estimée au moment de la livraison</p> <p>Définir des normes AQ et méthodes de vérification</p> <p>Déterminer la méthode d'approvisionnement et élaborer un plan d'approvisionnement ; définir un calendrier des achats</p> <p>Assurer le financement du produit, du transport, d'assurance, des tests d'AQ et du dédouanement</p> <p>Mettre en œuvre l'approvisionnement ; payer les factures et réclamer des dommages-intérêts (le cas échéant)</p> <p>Surveiller le processus d'approvisionnement et la performance du fournisseur ; communiquer des informations sur les éventuels retards au comité/groupe de travail gérant l'introduction de la chlorhexidine à 7,1 %</p>			
<b>Distribution</b>	<p>Élaborer une stratégie de distribution de la chlorhexidine à 7,1 % pour une mise en œuvre progressive ou à l'échelle nationale</p> <p>Intégrer la distribution de la chlorhexidine à 7,1 % à l'ensemble du plan de distribution</p> <p>Impliquer les agents de santé communautaires dans la distribution pour améliorer l'accès au niveau de la communauté</p> <p>Vérifier les exigences relatives au dédouanement/à l'importation et accorder des exonérations opportunes</p> <p>Recevoir et dédouaner le stock ; se conformer aux procédures d'AQ</p> <p>Mettre en œuvre le plan de distribution</p> <p>Surveiller le processus de distribution et communiquer des informations sur les éventuels retards au comité/groupe de travail gérant la transition</p>			

Sujets à traiter	Principales mesures	Responsable technique/des opérations	Calendrier prévisionnel	Commentaires
<b>Renforcement des systèmes de santé</b>	<p>Identifier les ressources et élaborer un plan de renforcement des systèmes de soins de santé afin de remplir les critères pour qu'un site puisse instaurer l'utilisation de la chlorhexidine à 7,1 % ; les considérations peuvent inclure la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• stocker convenablement le produit ;</li> <li>• fournir la qualité appropriée de soins ;</li> <li>• produire des informations fiables, correctes et opportunes sur l'adoption, la consommation et les résultats, et à suivre le produit dans le système ;</li> <li>• gérer l'approvisionnement des produits pour éviter les ruptures de stock ou le gaspillage ;</li> <li>• promouvoir une utilisation rationnelle des médicaments</li> </ul> <p>Intégrer des activités de développement des capacités pour soutenir la disponibilité et l'utilisation appropriée de la chlorhexidine à 7,1 % avec d'autres initiatives visant à renforcer les systèmes de santé</p> <p>Synchroniser le calendrier des activités de développement des capacités avec le plan de mise en œuvre progressive ou à l'échelle nationale pour s'assurer que les sites remplissent les critères d'instauration</p>			
<b>Qualité et innocuité</b>	<p>Se conformer aux exigences en matière d'enregistrement pour assurer l'innocuité, l'efficacité et la qualité de la chlorhexidine à 7,1 %</p> <p>Définir des normes d'AQ et des méthodes de vérification de l'approvisionnement ; identifier et obtenir les financements nécessaires pour mettre en œuvre les tests</p>			
<b>Suivi et évaluation</b>	<p>Explorer l'utilisation de zones pilotes et de la recherche opérationnelle pour guider la mise en œuvre appropriée de la politique visant à introduire la chlorhexidine à 7,1 %</p> <p>Identifier les normes pour déterminer si l'introduction a réussi à un site</p> <p>Développer un plan de suivi pour recueillir, analyser et communiquer des données sur la réussite de la mise en œuvre ; solliciter le feedback du personnel de santé, des patients et des autres parties concernées ; prendre des mesures correctives à temps si nécessaire</p> <p>Préparer un rapport sur les conclusions à la fin de chaque phase du processus de transition</p> <p>Préparer un rapport final sur le processus d'introduction ; partager les expériences et les leçons à retenir avec les autres pays</p>			